



## UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS  
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00  
e-mail : [udcgt72@orange.fr](mailto:udcgt72@orange.fr)  
site internet : [ud72.reference-syndicale.fr](http://ud72.reference-syndicale.fr)



**NON au projet de casse des retraites,  
augmentez les salaires,  
pas l'âge de la retraite !**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE, amplifions  
encore la mobilisation !!**

**Mardi 7 février 2023**

**Rassemblement à 13H30 place des  
jacobins au Mans**

C'est historique, le **31 janvier**, **2,8 millions** de salarié.e.s et citoyens.es se sont mobilisé.e.s par leur participation massive à plus de 240 manifestations dans tout le pays pour dire **NON** à la réforme de régression sociale des retraites de Macron. En **Sarthe**, nous étions plus de **22000 au Mans**, **2000 à Sablé**, **1000 à La Flèche**, **400 à La Ferté Bernard**.

**LA VICTOIRE EST A NOTRE PORTÉE !!**

**Mardi 7 février**, **soyons encore plus nombreuses et nombreux pour faire reculer le gouvernement !**

D'ici le 7 février, sur chaque lieu de travail, de vie et d'étude, participons aux assemblées générales, avec la CGT décidons des initiatives et actions à mener pour faire de ce mois de février 2023, un mois historique de lutte !!

**Combattre cette réforme brutale et antisociale, c'est faire gagner le travail sur le capital !** Tous ensemble mobilisé.e.s pour gagner de meilleurs salaires pour financer les retraites et pour garantir de meilleurs droits à retraites.



### TOUTES ET TOUS PÉNALISÉ-ES

Avec la réforme du gouvernement, l'ensemble des salarié-es devrait travailler plus longtemps :

- l'âge d'ouverture des droits sera augmenté de trois mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968 ;
- il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète. Les 43 annuités de cotisation s'appliqueraient dès la génération 1963 ;
- les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seraient reportés d'au moins deux ans.

**Après un puissant 31 janvier, élargissons encore la mobilisation le 7 février ! Tous ensemble, changeons la donne ! Pour la CGT, la retraite c'est à 60 ans à taux plein et avant pour les métiers pénibles !**

**La CGT, CFTD, FO, CFTC, FSU, CFE/CGC, UNSA, Solidaires, CNT, UNEF**

## TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. À 60 ans, un-e actif-ve sur deux seulement est encore en activité, que ce soit à temps partiel ou à temps complet !

Avec la réforme, encore plus de salarié-es seront contraint-es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

## 1 200 EUROS POUR LES PETITES PENSIONS, UNE AVANCÉE, VRAIMENT ?

La revalorisation du minimum retraite à 85 % du Smic (1 200 euros) est prévue par la loi depuis... 2003 ! Le gouvernement met donc enfin en œuvre une mesure déjà prévue, en oubliant de préciser que ce sera conditionné au fait d'avoir une carrière complète, sachant que le nombre d'annuités de cotisations va augmenter. Pour les 80 % des retraité-es qui ont une pension de moins de 1000 euros sans avoir de carrière complète, majoritairement des femmes, cette mesure ne changera rien !

### L'argent existe pour financer nos retraites,

- La réduction du taux de chômage à 7.4%, c'est 10 milliards d'euros de cotisations sociales supplémentaires,
- L'augmentation des salaires de 3.5%, c'est 6.5 milliards d'euros de cotisations sociales supplémentaires,
- L'augmentation du point d'indice dans la fonction publique ; c'est 6 milliards d'euros de cotisations sociales supplémentaires,
- L'égalité salariale femme / homme, c'est 5.5 milliards d'euros de cotisations sociales supplémentaires,
- Supprimer les exonérations de cotisations sociales, c'est 20 milliards d'euros de cotisations sociales supplémentaires,
- Soumettre à cotisations l'épargne salariale, c'est 10 milliards d'euros supplémentaires,
- Instaurer un malus sur les emplois précaires, c'est 10 milliards d'euros supplémentaires.



Oui il est donc possible de financer notre système de protection sociale **en imposant des mesures de justice sociale** et de gagner le retour à la retraite à 60 ans et avant pour les métiers pénibles !

**Pour dire STOP à la politique libérale de Macron au service du capital et des plus riches !**

**Pour imposer une meilleure répartition des richesses au bénéfice de celles et ceux qui les créent !**

**AMPLIFIONS TOUS ENSEMBLE, LA MOBILISATION  
DANS LA RUE ET PAR L'ACTION DE GREVE**

**Mardi 7 février 2023**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

### Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Entreprise (nom et adresse) : \_\_\_\_\_



Union Départementale CGT de la Sarthe – 4, rue d'Arcole – 72000 LE MANS

Tel 02.43.14.19.19